

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 172 | Date 2-8 Octobre

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 64 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

4 octobre : Un couple turc, Abdülkadir Arslan et Nurcan Arslan, a été arrêté samedi et envoyé en prison pour purger des peines pour des liens avec le mouvement Gülen, laissant leurs six enfants sous la garde de proches.

5 octobre : Les autorités turques ont arrêté et envoyé en prison Mustafa Şener, un ancien juge souffrant d'une grave déficience visuelle qui a été condamné à la prison pour ses liens avec le mouvement religieux Gülen.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

3 octobre : Fethi Açıkel, député du Parti républicain du peuple (CHP), principal parti d'opposition, a annoncé qu'au moins 40 enfants travailleurs en Turquie avaient perdu la vie au cours des huit premiers mois de l'année.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

5 octobre : Les étudiants qui protestaient contre la hausse des prix des denrées alimentaires à la cafétéria de l'Université Dokuz Eylül d'Izmir ont été escortés hors de la cafétéria du campus Tınaztepe aujourd'hui par des officiers de l'Unité Spéciale de Sécurité (ÖGB). Huit étudiants ont été arrêtés par la police après une intervention violente.

6 octobre : Le gouvernorat de Van a interdit toutes les activités telles que les déclarations à la presse, les sit-in et les enquêtes, le montage/ouverture de tentes et de stands, l'organisation de pétitions, la distribution de tracts, brochures et dépliants et toutes sortes d'actions de protestation pendant 4 jours à compter du 6 octobre 2023.

6 octobre : Le gouvernorat de Şırnak a annoncé l'interdiction des manifestations, marches et réunions en plein air pendant 10 jours à compter du 6 octobre 2023.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

2 octobre : Au moins 3 articles de presse sur la corruption présumée dans la municipalité métropolitaine de Manisa, affiliée au MHP, et sur la mauvaise conduite présumée de certains cadres, ont été bloqués pour cause de violation

des droits de la personne.

2 octobre : Au moins trois articles de presse mentionnant Erhan Uludağ, le propriétaire/associé de sociétés qui ont été mises à l'ordre du jour avec des allégations de scandales de restauration, ont été bloqués et supprimés en raison de la violation des droits de la personne.

2 octobre : Au moins deux articles de presse sur Ali Erbaş, président des Affaires religieuses, ont été bloqués pour violation des droits de la personne.

3 octobre : Dans le cadre d'une enquête menée à Tunceli contre le magazine Partizan et le journal Yeni Demokrasi, 6 personnes, dont un journaliste du journal Yeni Demokrasi, ont été arrêtées lors de perquisitions à Tunceli et à Istanbul.

3 octobre : Ayşenur Arslan, journaliste turc chevronnée et animatrice de Halk TV, a été brièvement arrêtée après avoir été prise pour cible par Ebubekir Şahin, président du Conseil suprême de la radio et de la télévision turque (RTÜK), en raison de commentaires sur un récent attentat-suicide près du parlement turc à Ankara.

4 octobre : Freedom House a rapporté que la liberté sur Internet en Turquie a régulièrement diminué au cours de la dernière décennie, le pays se classant à nouveau parmi les pays « non libres » en matière de libertés en ligne.

5 octobre : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation du gouvernement turc en matière de radiodiffusion, a imposé cinq fois l'interdiction de programmes ainsi qu'une amende maximale à la chaîne Halk TV, critique du gouvernement, en raison de commentaires faits dans des programmes d'information.

5 octobre : La coalition des organisations internationales de médias et de journalisme dirigée par l'Institut international de la presse a signalé une augmentation du harcèlement, des emprisonnements arbitraires et des poursuites contre les journalistes, en particulier à la suite des élections législatives et présidentielles de mai et des tremblements de terre dévastateurs de février.

5 octobre : Etkin Haber, Komun Dergi, Gazete Patika et Kızıl Bayrak ont été bloqués pour des raisons de sécurité nationale et de protection de l'ordre public.

6 octobre : Au moins trois articles de presse sur l'université Konya Selçuk et son recteur Metin Aksoy ont été bloqués pour violation des droits de la personne.

6 octobre : Ahmet Kanbal, journaliste de l'agence Mezopotamya (MA), a été arrêté pour "faire de la propagande pour une organisation illégale" lors d'une descente dans sa maison dans le centre de Mardin, sur la base de ses publications sur les réseaux sociaux et de ses reportages.

6 octobre : L'acteur turc vétéran Ilyas Salman doit être jugé pour avoir insulté le président Recep Tayyip Erdoğan, selon un acte d'accusation rédigé par le bureau du procureur général d'Istanbul.

6 octobre : Les procureurs turcs ont émis des mandats d'arrêt contre 23 personnes en raison de leurs messages sur les réseaux sociaux concernant une attaque terroriste à Ankara dimanche qui a fait deux blessés parmi les policiers.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

5 octobre : Leyla Şahin Usta, membre éminente du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir en Turquie, a accusé un député d'opposition, Ömer Faruk Gergerlioğlu, de diffuser de la propagande en faveur du mouvement Gülen après avoir évoqué devant le Parlement le sort des enfants dont des parents ont été arrêtés en raison de leurs liens présumés avec le groupe confessionnel.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

2 octobre : Le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, et le président de la Cour suprême, Zühtü Arslan, ont condamné une décision récente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui reprochait à la Turquie la condamnation d'un enseignant pour terrorisme en raison de ses liens avec un groupe confessionnel.

4 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a reproché à la Turquie d'avoir violé les droits d'une fondation syriaque en expropriant une propriété utilisée par la communauté minoritaire depuis des siècles dans la province de Mardin.

4 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a blâmé la Turquie pour la condamnation de deux personnes accusées de "diffuser de la propagande pour une organisation terroriste" et d'"insulter le président" en raison du contenu qu'elles avaient partagé sur les médias sociaux.

6 octobre : Le ministère de la Justice a refusé de divulguer le nombre de personnes purgeant des peines de prison en raison du massacre de Sivas en juillet 1993, au motif que la question "ne concerne pas le public".

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

4 octobre : Ahmet Zeki Üçok, vice-président du parti d'opposition nationaliste İYİ (Bon), a affirmé que les journalistes Batuhan Çolak et Süha Çardaklı, qui se trouvent à la prison de Sincan dans l'attente de leur procès pour avoir fomenté l'hostilité et la haine et diffusé de la désinformation sur leurs comptes de médias sociaux, avaient été soumis à des formes de torture, notamment en se faisant couper de force les cheveux très courts.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

5 octobre : Koray Vural, un homme d'affaires turc qui avait disparu au Tadjikistan à la mi-septembre et était recherché par la Turquie pour ses liens avec le mouvement Gülen, a été restitué par l'Organisation nationale du renseignement du pays.

DROITS DES FEMMES

4 octobre : 42 femmes ont été assassinées par des hommes en Turquie en septembre, tandis que 20 sont mortes dans des circonstances suspectes.